

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 21 décembre 2016

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le mercredi 21 décembre 2016, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque.

Sont absents les conseiller(ère)s suivant(e)s : Lucie Dagenais et Pierre Tougas

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Charles Barbeau	Louis Roy
MME	Suzanne Lessard	Marie-France Moquin

Madame Diane Panneton, greffière-suppléante est présente en l'absence de Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 15 décembre 2016 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJET : Adoption des prévisions budgétaires 2017.

RÉS 58-12-16 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter les prévisions budgétaires couvrant l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE

RÉS 59-12-16 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jean Lévesque
Maire

Diane Panneton
Greffière-suppléante
En l'absence de
Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière